



Plus que de promesses, l'économie a besoin d'actes !

Voilà déjà plus d'un mois que notre pays et notre canton se voient confrontés à une situation sanitaire exceptionnelle, dont le confinement induit des effets sans précédent pour l'économie. Alors que cela fait trois semaines que le Conseil fédéral égrène des mesures, met en place un plan financier considérable (62 milliards de francs) et élargit les aides au gré des besoins observés, notre canton semble s'être arrêté au simple énoncé d'une ligne comptable : 403 millions. Lui qui se félicite d'excédents de revenus dans ses comptes 2019, semble rechigner à en faire bénéficier celles et ceux qui lui permettent, année après année, de s'enorgueillir de tels résultats.

Tout au plus, le canton a-t-il annoncé aujourd'hui vouloir soutenir les start-up à hauteur de 20 millions, ce que les organisations économiques saluent, elles qui appelaient cette mesure de leurs vœux depuis plusieurs semaines. A cela s'ajoutent 50 millions pour augmenter le fonds du chômage ainsi que la suppression des intérêts moratoires pour les personnes morales. Pour le reste, c'est le grand flou, à la veille des « relâches » de Pâques. Pourtant les idées de mesures ne manquent pas, notamment en matière de fiscalité. Il suffit d'observer les propositions des cantons qui nous entourent pour s'en convaincre.

Par ailleurs, les organisations économiques, en contact quotidien avec leurs membres, connaissent parfaitement les attentes et les problématiques de l'ensemble des secteurs de l'économie. Ces informations méritent de remonter de manière coordonnée au Gouvernement et à son administration par le biais de contacts réguliers, qui fait pourtant défaut aujourd'hui, malgré nos sollicitations. La Confédération et de nombreux cantons y ont déjà recours à satisfaction. Cette délégation économique présenterait l'avantage de favoriser un échange d'informations et une consultation, inexistante à ce jour, sur les mesures possibles dans la volonté d'améliorer la situation du tissu économique vaudois. Raison pour laquelle, les organisations économiques font aujourd'hui un appel appuyé au Conseil d'Etat pour la mise en place d'une telle plateforme englobant l'ensemble des départements.

Outre la définition des mesures essentielles pour soutenir l'économie, l'heure est aux réflexions sur la reprise des activités, lorsque la levée progressive du confinement sera décidée. S'il est encore difficile d'en préciser les contours, la nécessité d'y réfléchir s'impose. A quel rythme, pour quels secteurs, dans quelles conditions sanitaires... les questions sont nombreuses.

Les organisations économiques faitières mettent tout en place pour répondre aux interrogations de leurs membres, cherchent à transmettre leurs idées et les besoins des différentes branches économiques. Elles entendent désormais pouvoir le faire en étroite collaboration avec le canton. L'Economie vaudoise plus que de promesses a besoin d'actes afin de traverser cette crise dans les meilleures conditions possibles.

Contacts :

Claudine Amstein, directrice de la CVCI : 079 210 67 88

Olivier Feller, directeur de la CVI : 079 658 31 92

Christophe Reymond, secrétaire général de la FPV : 079 621 12 05

Luc Thomas, directeur de Prométerre : 079 779 30 83